

# Administration des provinces et gouverneurs (*wulā*/*'ummāl*) dans l'espagne umayyade

Mohamed MEOUAK

BIBLID [0544-408X]. (2000) 49; 105-116

**Resumen:** Este artículo pretende estudiar, a la luz de las fuentes árabes medievales, las principales características de la organización político-administrativa de las provincias andaluses en época omeya. Además, se plantea el papel político de las provincias y de sus altos funcionarios como los *wulā* emirales y los *'ummāl* califales.

**Abstract:** In the light of the arabic medieval sources, this study deals with the problem of the principales characters of the politico-administrative organization of the andalusians provinces during the omeyyad period. The study tries to explain the political role of the province and their high political personal as the emiral *wulā* and the caliphal *'ummāl*

**Palabras clave:** Al-Andalus. Omeyas. *Wulā*. *'Ummāl*. *Kūra*. *Tagr*.

**Key words:** Al-Andalus. Omeyyads. *Wulā*. *'Ummāl*. *Kūra*. *Thaghr*.

## INTRODUCTION

Il est maintenant bien connu que le pouvoir umayyade eut de nombreuses difficultés pour maintenir l'ensemble des provinces sous son contrôle. Depuis le début de l'époque émirale jusqu'à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup>, l'autorité politique de Cordoue est sans cesse mise à mal et il est clair que bien des régions du sud d'al-Andalus défièrent le gouvernement central de Cordoue et mirent souvent en difficulté les administrations provinciales<sup>1</sup>. Mais voyons quelle était la situation avant l'installation des Umayyades à Cordoue. Dans une étude, déjà ancienne, S. Vila Hernández avait fort justement mis l'accent sur la complexité de la nomination des gouverneurs (*wulā*, singulier *wālī*) dépendants des Umayyades de Damas<sup>2</sup>. Si l'on résume le point de vue de

1. É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, I: *la conquête et l'émirat hispano-umayyade (750-912)*. Paris-Leyde, 1950, pp. 306-396; E. Manzano Moreno. "Señores y emires: familias aristocráticas y soberanía omeya en al-Andalus". *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā*, 3 (1991), pp. 97-110 sur les défis lancés par les "seigneurs locaux" aux Umayyades de Cordoue.

2. S. Vila Hernández. "El nombramiento de los *wālīs* de al-Andalus". *Al-Andalus*, IV (1936), pp. 215-220; H. Kennedy. *Muslim Spain and Portugal. A Political History of al-Andalus*. London-New York,

l'ara-bisant espagnol, on relèvera trois modes d'élection du représentant de l'autorité centrale en province: désignation faite par le gouverneur antérieur, nomination effectuée par l'autorité supérieure et élection réalisée par des substituts ou des notabilités du pays<sup>3</sup>. C'est effectivement toute la question de la représentation du gouvernement de Cordoue qui se trouve posée en al-Andalus de l'émirat indépendant du califat 'abbāside de Bagdad jusqu'à la fin du califat. Nous pourrions, en quelque sorte, nous demander comment et sur quels critères désignait-on les agents provinciaux et quelles étaient les limites territoriales et administratives de leur pouvoir délégué? Au fond, cette dernière question constitue, sans nul doute, le point de départ pour qui souhaite comprendre les luttes continues qui eurent lieu entre le centre du pouvoir et les "seigneurs locaux" qui défièrent pendant près de deux siècles l'autorité umayyade<sup>4</sup>.

#### *L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DES PROVINCES*<sup>5</sup>

D'un point de vue théorique, les provinces étaient dotées de services administratifs similaires à ceux rencontrés dans les structures du gouvernement central de Cordoue. Cependant, nous verrons que le contexte politique modifiera sensiblement la théorie et que certaines administrations de provinces exerceront leur pouvoir selon les circonstances liées aux périodes de paix ou de rébellions<sup>6</sup>. Auparavant, tentons d'examiner le vocabulaire relatif à la division administrative d'al-Andalus.

L'un des termes consacré par l'historiographie péninsulaire arabe est celui de *kūra*. Ce vocable signifie, dans le contexte politico-administratif, la circonscription territoriale dotée d'une administration<sup>7</sup>. D'après le chroniqueur andalousien Aḥmad al-Rāzī, il y avait dans la péninsule Ibérique islamique quelques quarante entités provinciales dont quelques-unes portaient le nom de leur chef-lieu ou *ḥadra/ḥādīra*. Il faut toutefois noter que la plupart d'entre elles ne correspondait pas une zone précise. Le terme *ḥadra* revêt, dans certains cas, la signification de résidence princière ou

1996, pp. 1-29 sur l'époque des gouverneurs "nommés" par Damas, via l'Ifrīqiya.

3. S. Vila Hernández. "El nombramiento", pp. 218-220; H. Djait. "Note sur le statut de la province d'al-Andalus, de la conquête à l'instauration de l'émirat omeyyade (93-138/711-756)". *Les Cahiers de Tunisie*, XVI (1968), pp. 7-11 apporte des réflexions intéressantes sur le phénomène de désignation par l'élection.

4. H. Kennedy. *Muslim Spain and Portugal*, pp. 30-129 sur la situation politico-territoriale aux époques émirale et califale.

5. É. Lévi-Provençal. *L'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle: institutions et vie sociale*. Paris, 1932, pp. 115-127; *idem*. *Histoire de l'Espagne musulmane*, III: *le siècle du Califat de Cordoue*. Paris-Leyde, 1967, pp. 47-53; J. Vallvé. *La división territorial de la España musulmana*. Madrid, 1986, pp. 181-334.

6. E. Manzano Moreno. *La frontera de al-Andalus en época de los Omeyas*. Madrid, 1991, pp. 260-310 sur les révoltes tolédanes.

7. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "kūra"; É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 47-48.

siège du gouvernement de province<sup>8</sup>. D'autres circonscriptions territoriales sont désignées par une appellation évoquant la terminologie géographique. C'est en particulier le cas pour le mot *iqḷīm* qui, à l'origine, correspond à la notion de climat et de région mais qui possède un sens tout différent en al-Andalus. En effet, lorsqu'il est employé dans le vocabulaire administratif, il a souvent la valeur de "canton" avec une étendue sans doute inférieure à celle de la *kūra*<sup>9</sup>.

De l'ensemble des *kūra*-s existantes en al-Andalus, nous devons évoquer le statut spécial de neuf d'entre elles qui conservèrent le régime de provinces militaires au début de l'émirat<sup>10</sup>. Celles-ci bénéficièrent jusqu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle au moins, du titre de *kuwar muḃannada* et elles étaient situées dans le sud-est d'al-Andalus. Du fait de cette situation spécifique, elles avaient bénéficié de l'octroi de concessions territoriales attribuées lors de l'arrivée des *ḃund*-s de Syrie<sup>11</sup>. Cette donnée caractéristique d'al-Andalus doit être étroitement mise en relation avec l'organisation militaire et les structures des armées. Il est fort probable que nous ayons à faire à un type d'administration provinciale dirigée par un fonctionnaire que devait détenir un haut rang dans la hiérarchie gouvernementale<sup>12</sup>.

Enfin, on notera avec intérêt l'existence de cinq entités régionales administratives référant à des territoires d'étendue modeste: *hawz* ou territoire au sens étymologique du terme, voire hameau. Ce dernier mot a donné lieu à un calque sémantico-linguistique en espagnol avec le mot *alfoz*<sup>13</sup>, le '*amal* ou district; le '*nazar* ou "canton"; le '*ḃuz*' ou partie d'un territoire et finalement le '*ṭagr* ou "frontière"<sup>14</sup>. On soulignera tou-

8. Cité par É. Lévi-Provençal. *L'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle*, p. 117; *idem. Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 49, 52-53 sur le terme *ḥadra/ḥādira*; J. D. Garcia Domingues. "Conceito e limites de Occidente extremo do Andaluz nos geógrafos, historiadores e antologistas árabes". Dans *Atti del terzo congresso di studi arabi e islamici (Ravello, 1966)*. Naples, 1967, pp. 331-348, 335-337.

9. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "iklīm"; H. Monès, "La división político-administrativa de la España musulmana". *Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos*, V (1957), pp. 79-135, 116-123.

10. É. Lévi-Provençal. *L'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle*, pp. 118-119; *idem. Histoire de l'Espagne musulmane*, III, p. 51; H. Monès. "La división", pp. 99-102 et note 2.

11. Al-Dabbī. *Buḃyat al-multamis fī ta' rīḃ riḃāl ahl al-Andalus*. Éd. F. Codera & J. Ribera. Madrid, 1884-1885, p. 277; Ibn al-Abbār. *al-Hulla al-siyarā* [abrégé: *al-Hulla*]. Éd. H. Mu'nis. Le Caire, 1963, 2 vols., vol. I, p. 241. Sur ce phénomène, voir É. Lévi-Provençal. *L'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle*, p. 22; *idem. Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 67-68; Cl. Cahen. "L'évolution de l'*iqṭā'* du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à une histoire comparée des sociétés médiévales". *Annales E.S.C.*, 8 (1953), pp. 25-52; P. Chalmeta. "Concesiones territoriales en al-Andalus hasta la llegada de los almorávides". *Cuadernos de Historia. Anexos a la Revista Hispania*, VI (1975), pp. 1-90, 37-41.

12. E. Manzano Moreno. "El asentamiento y la organización de los *ḃund*-s sirios en al-Andalus". *Al-Qanṭara*, XIV/2 (1993), pp. 327-359, 330-338.

13. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "ḥawz".

14. É. Lévi-Provençal. *L'Espagne musulmane au X<sup>e</sup> siècle*, pp. 119, 121-123; *idem. Histoire de l'Espagne musulmane*, III, p.48; *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "nazar" et "ḃuz"; E. Manzano Moreno. *La*

tefois que ce vocabulaire doit être systématiquement appréhendé selon l'époque et la zone qui sont objets de la recherche. En effet, on doit se garder de faire des traductions hâtives au détriment d'une critique de la documentation écrite face à laquelle nous devons reconnaître notre dépendance.

#### *LES GOUVERNEURS DANS LA DOCUMENTATION ARABE: WĀLĪ ET 'ĀMIL*

Dans la majorité des textes arabes médiévaux étudiés, on a vu apparaître avec une fréquence importante le terme de 'āmil (pluriel 'ummāl) comme équivalent de gouverneur de région<sup>15</sup>. A première vue, nous pourrions en déduire que ce mot désigne bien le représentant du pouvoir central en province. Cependant, il nous faut poser le problème du substantif consacré à la charge de haut fonctionnaire aux commandes d'une province. Selon É. Lévi-Provençal, le terme wālī serait bien le vocable équivalent à gouverneur<sup>16</sup>. Certes, le wālī possédait parmi ses attributions le pouvoir de représentation des souverains umayyades de Cordoue mais ses fonctions ne sont pas aussi étendues et précises que celles du 'āmil. Dès lors, il nous a paru possible de présenter le wālī comme un officier chargé de certaines prérogatives en province mais sans les pouvoirs de décision et d'application des décrets gouvernementaux qui seront plus souvent le privilège du 'āmil. A l'origine, ce dernier était l'agent financier chargé de la répartition et de la perception des divers impôts payés dans un État musulman médiéval<sup>17</sup>. On retrouvera toutefois cette définition élargie à d'autres fonctions qui feront de ce fonctionnaire bien plus qu'un simple collecteur de taxes et de tributs. Nous verrons plus particulièrement le fait que le 'āmil exerçait des fonctions qui auraient dû être, en théorie, dévolues à un cadre de l'armée tel que le qā'id.

#### *LES CHARGES ET LES ATTRIBUTIONS DU GOUVERNEUR DE PROVINCE*

D'après les annalistes et chroniqueurs arabes, il est possible de recenser une collection significative de termes susceptibles d'éclairer notre connaissance du type de fonctions qu'exercèrent les gouverneurs. La terminologie arabe offre des données quant à la localisation du 'āmil mais également à propos de sa charge. Deux types de

*frontera*, pp. 23-69, chapitre "El concepto de 'tagr'"; P. Chalmeta. "El concepto de *tagr*". Dans Ph. Sénac (Éd.). *La marche supérieure d'al-Andalus et de l'Occident chrétien*. Madrid-Saragosse, 1991, pp. 15-28, 23-25; A. Bazzana; P. Guichard & Ph. Sénac. "La frontière dans l'Espagne médiévale". Dans J.-M. Poisson (Éd.). *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Age*. Rome-Madrid, 1992, pp. 35-59, 47-49.

15. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. sub voc "'āmil"

16. É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 40-41 et note 4.

17. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. sub voc "kharādī", "darība" et "dījzīya"; F. Løkkergaard. *Islamic Taxation in the Classical Period with special reference to circumstances in Iraq*. Copenhague, 1950, pp. 72-91, 128-143; É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 35-41.

dénomination doivent être mis en relief. L'un de ces modes atteste de la position géographique du lieu d'exercice telles que les locutions 'āmil al-ṭagr, 'ummāl al-kuwar et 'ummāl al-sawāhil<sup>18</sup>. L'autre type met en évidence la réalité de l'existence de l'autorité centrale et de la représentation en province avec le 'āmil al-sulṭān<sup>19</sup>. Au sujet de cette dernière expression, on peut la considérer comme un excellent exemple de délégation de pouvoir que le bayt umayyade confia à certains gouverneurs.

L'ensemble des attributions du 'āmil peut se résumer à deux fonctions fondamentales dont il devait rendre compte à l'administration centrale au moyen d'un service de correspondance. Il s'agit tout d'abord de la répartition et de la perception des divers impôts légaux et extra-légaux, tâches pour lesquelles il était parfois secondé par des *umanā'* ou officiers titulaires de fonctions de "confiance", ou encore, au sens juridique du terme, les "fondés de pouvoir"<sup>20</sup>. Toutefois, si l'on s'arrête sur la relation de la réception des actes d'allégeance (*bay'a*) recueillis en province au profit de 'Abd al-Raḥmān III en 300/912, on s'aperçoit que la notion de confiance dévolue par le souverain aux *umanā'* était conditionnée par le rôle des 'ummāl<sup>21</sup>. En effet, il semble que dans ce cas les gouverneurs demeuraient les officiers gouvernementaux supérieurs à ces "hommes de confiance" et dès lors, il serait possible de faire deux déductions relatives aux prérogatives: l'une purement administrative et conférée au 'āmil et l'autre en relation avec le contrôle et le bon fonctionnement de la *bay'a*. Dans cet exemple, les *umanā'* pourraient être considérés comme les garants de la cérémonie des prestations de fidélité<sup>22</sup>.

18. *Una Crónica Anónima de 'Abd al-Raḥmān III al-Nāṣir* [abrégé: *Crónica Anónima*]. Éd. et trad. É. Lévi-Provençal & E. García Gómez. Grenade, 1950, p. 34/97; al-'Uḍrī. *Tarṣīf al-ajbār wa-tanwīf al-āṭār* [abrégé: *Tarṣīf*]. Éd. 'A. 'A. al-Ahwānī. Madrid, 1965, pp. 62, 119; Ibn Ḥayyān. *al-Muqtabas min anabā' ahl al-Andalus* [abrégé: *al-Muqtabas*, II]. Éd. M. 'A. Makkī. Beyrouth, 1973, p. 315; *idem. al-Muqtabas (V) de Ibn Ḥayyān* [abrégé: *al-Muqtabas*, V]. Éd. P. Chalmeta, F. Corriente & M. Sobh. Madrid, 1979. Trad. M<sup>o</sup> J. Viguera & F. Corriente. Saragosse, 1981, pp. 58/55, 191/148, 209/161, 443/332, 455/342; Ibn 'Idārī. *al-Bayān al-mugrib fī ajbār mulūk al-Andalus wa-l-Magrib* [abrégé: *al-Bayān*, II]. Éd. revue, corrigée G. S. Colin & É. Lévi-Provençal. Leyde, 1948-1951. Trad. É. Fagnan (d'après l'édition de R. Dozy. Leyde, 1848-1851). Alger, 1901-1904, II, p. 97/159.

19. *al-Muqtabas*, II, pp. 313, 326; *al-Muqtabas fī ta'rīḥ riḥā al-Andalus* [abrégé: *al-Muqtabas*, III]. Éd. M. Martínez Antuña. Paris, 1937, pp. 52, 54, 88; *al-Muqtabas*, V, pp. 54/51, 76/68, 82/72, 131/108, 141/115, 155/124.

20. *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "amīn". Sur les *umanā'* en al-Andalus, voir *al-Muqtabas*, V, pp. 186/144, 298/225; *Dīkr bilād al-Andalus*. Éd. & trad. L. Molina. Madrid, 1983, p. 141/149; Ibn Sa'īd. *al-Mugrib fī ḥulā' al-Magrib* [abrégé: *al-Mugrib*]. Éd. Š. Ḍayf. Le Caire, 1953-1955, I, p. 185; *al-Ḥulla*, I, pp. 166, 241 et II, p. 340; *al-Bayān*, II, p. 288/479.

21. *Crónica Anónima*, pp. 28-32/91-95.

22. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques dans l'Espagne umayyade (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*. Helsinki, 1999, pp. 22-25, chapitre "La *bay'a*. Mise en place et pratique du pouvoir".

Un autre aspect des responsabilités du *'āmil* faisait de ce dernier le symbole du prestige de l'islam sunnite et orthodoxe. Il s'agit des manifestations religieuses et notamment celles qui avaient lieu pendant la prière du vendredi (*juḥbat al-ŷumu'a*)<sup>23</sup>. D'ailleurs, dès 316/929, les *juḥbat al-ŷumu'a* furent faites en l'honneur du premier calife umayyade de Cordoue, à présent complètement indépendant du califat 'abbāsīde de Bagdad<sup>24</sup>. Mais on peut cependant penser que ce phénomène de représentation de la souveraineté des Umayyades s'effectua selon des conditions particulières de l'émirat jusqu'au califat.

De la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du règne de 'Abd al-Raḥmān III, la conception de gouvernement de provinces évolua considérablement. L'on en veut pour preuve la teneur même des informations transmises par l'historien cordouan Ibn Ḥayyān. Dans son volume consacré à l'émirat de 'Abd Allāh, il est souvent question de *'ummāl* en poste mais dans un contexte qui, est-il besoin de le souligner, est celui de la profonde crise politique du pouvoir. Cela fut le cas avec Ÿa'd b. 'Abd al-Gāfir b. Abī 'Abda qui, en tant que *'āmil al-sultān bi-kūrat Ilbīra* eut bien des problèmes pour rétablir, ne serait-ce qu'un temps, l'ordre dans la province qu'il gouvernait<sup>25</sup>. Alors que dans les passages relatifs à la première moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, les relations textuelles évoquent une idée constante qui est celle d'une paix chaque fois plus étendue du fait des campagnes militaires umayyades de pacification. Ce dernier élément a sans aucun doute fourni aux cadres des administrations de provinces, les moyens de mieux remplir leurs prérogatives.

#### L'EXERCICE DU GOUVERNEMENT DE PROVINCE DURANT L'ÉMIRAT

Vers la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la charge de *'āmil* ne comportait pratiquement aucune base en matière d'activité gouvernementale. La majorité des renseignements textuels font état d'une sorte de représentation du pouvoir central au sens d'envoyé exceptionnel ou encore d'émissaire. Les *'ummāl* cités dans les chroniques d'Ibn Ḥayyān et d'Ibn 'Idārī pour l'époque de l'émir 'Abd Allāh, le sont à l'occasion de conflits et d'expéditions militaires<sup>26</sup>.

23. É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, III, p. 52; *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup>. *sub voc* "khuṭba" et "khaṭīb".

24. É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, II: *le Califat umayyade de Cordoue (921-1031)*. Paris-Leyde, 1950, pp. 110-114; M. Fierro. "Sobre la adopción del título califal por 'Abd al-Raḥmān III". *Sharq al-Andalus. Estudios Árabes*, 6 (1989), pp. 33-42; J. M. Safran. "The command of the faithful in al-Andalus: a study in the articulation of caliphal legitimacy". *International Journal of Middle East Studies*, 30/2 (1998), pp. 183-198, 183-188.

25. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques*, pp. 82-84, chapitre "Le noyau dur du personnel politique: les *buyūṭā* d'origine 'arabo-orientale/mawlawā", I, n° 13.

26. E. Manzano Moreno. *La frontera*, pp. 205-257, chapitre "La gente de la frontera".

Le titulaire de la fonction de gouverneur fut souvent en butte à divers problèmes qui nécessitèrent l'intervention des cadres de l'armée. Plusieurs exemples de ces vicissitudes sont attestés dans la documentation arabe. Ce fut notamment le cas à propos de la rébellion de ʿUmar b. Ḥafṣūn qui, ouvertement hostile au pouvoir cordouan, mit en péril plus d'une fois l'organisation administrative des *kūra*-s du sud péninsulaire<sup>27</sup>. D'après Ibn ʿIdārī, ce dernier, après avoir sollicité la paix auprès du souverain umayyade, gouverna la *kūra* de Rayya avec ʿAbd al-Raḥmān b. ʿAbd al-Raʿūf ʿāmil de ladite région. Ils avaient, entre autres pouvoirs, le droit de nommer et de révoquer les fonctionnaires subalternes. Mais peu après, on s'aperçoit qu'Ibn Ḥafṣūn reprit le chemin de la révolte et chassa, sans autre forme de procès, le gouverneur nommé par l'émir<sup>28</sup>. Dans un même ordre d'idée, Ibn Ḥayyān nous a laissé une relation intéressante quant à l'impossibilité de l'autorité centrale à faire admettre ses auxiliaires en province. Selon le chroniqueur cordouan, l'ensemble des provinces et des gouvernements de régions "fut mis à feu et à sang" et "seules les populations des marches frontières restèrent fidèles à l'émirat de ʿAbd Allāh en conservant le gouverneur nommé par Cordoue"<sup>29</sup>.

Qu'il soit question de la rébellion d'un dissident tel que ʿUmar b. Ḥafṣūn, des conflits entre les *Muwalladūn* et les Arabes de Séville ou des soulèvements des Banū Ḥāšim dans la zone de Saragosse, ce que l'on doit retenir de ces notices événementielles, c'est l'incapacité croissante de l'émir et du personnel politico-administratif à assurer une réelle gestion des administrations de provinces. D'ailleurs, cette difficulté est fort bien illustrée par un autre passage de la chronique d'Ibn Ḥayyān. Ce dernier, sur l'autorité de ʿĪsā b. Aḥmad al-Rāzī, indique qu'en 275/888-889 les gens de Tortose s'étaient plaints de l'atmosphère de sédition régnante et avaient réclamé un administrateur énergique pour la ville que l'émir leur accorda<sup>30</sup>. Cet exemple, bien que prit dans une région située en bordure des frontières septentrionales d'al-Andalus, permet de penser que cette situation condamnée par les populations, semblait également insupportable pour les gouverneurs de provinces.

27. M. Ación Almansa. *Entre el feudalismo y el Islam. ʿUmar b. Ḥafṣūn en los historiadores, en las fuentes y en la historia*. Jaén, 1997<sup>2</sup>, *passim*.

28. *Al-Bayān*, II, pp. 131-133/217-219.

29. *Al-Muqtabis*, III, p. 51; J. A. Souto. "Cronología y gobernadores de Zaragoza omeya". Dans *Homenaje a la profesora emérita María Luisa Ledesma Rubio*. Dans *Aragón en la Edad Media*, X-XI (1993), pp. 843-857, 849-855; *idem*. "Cronología y gobernadores de Huesca omeya". Dans *Homenaje al profesor José María Fórneas Besteiro*. Grenade, 1995, II, pp. 857-865, 859-864 sur les gouverneurs au service des Umayyades de Cordoue dans ces régions septentrionales.

30. *Al-Muqtabis*, III, p. 52.



La notion simple de représentation du pouvoir émiral en province paraît dès lors être une constante vers la fin III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle et l'on peut se demander si les hauts fonctionnaires attitrés des régions administratives pouvaient être réellement qualifiés de *'ummāl*. C'est ainsi que Ÿa'd b. 'Abd al-Gāfir b. Abī 'Abda al-Jālidī, qui avait été délégué comme gouverneur dans la province d'Élvira, lutta en vain pour mettre un terme aux multiples révoltes tribales qui y sévissaient. Parfois même, il se vit obligé de s'allier avec l'un puis l'autre groupe en conflit<sup>31</sup>.

Durant une grande partie du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, les administrations de provinces s'avèrent bien incapables de répondre aux désirs de centralisation du pouvoir et des habitants des zones concernées. Certains de ces hauts fonctionnaires furent parfois même en désaccord total avec les souverains umayyades au sujet des moyens à mettre en place pour parvenir au rétablissement de l'ordre et faire entrer les révoltés dans la *ṭā'a* umayyade. C'est ainsi que quelques-uns d'entre eux, après avoir combattu les rébellions puis tenté de négocier la paix, furent tout simplement relevés de leur poste, voire tombés complètement en disgrâce. En revanche, d'autres hauts fonctionnaires de provinces menèrent, avec l'approbation du gouvernement central, des actions éclatantes contre les velléités d'indépendance de certains rebelles. Ce fut le cas en particulier du *'āmil* Abū 'Uṭmān 'Ubayd Allāh b. Muḥammad b. al-Gamr b. Abī 'Abda qui, également détenteur de la charge de *qā'id*, marcha plus d'une fois avec succès contre le rebelle de Ÿarīša (Jaén) Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Janḡar<sup>32</sup>. Nous pouvons supposer que ce dignitaire de l'État umayyade put mener à bien ses missions pour une raison essentielle. En effet, nous croyons que le fait d'être étranger aux rivalités politico-tribales contribuait à la réussite de ce genre de tâches comme la pacification, certes provisoire, de la région de Jaén. Alors que dans le cas de Ÿa'd b. 'Abd al-Gāfir b. Abī 'Abda al-Jālidī, il était difficile d'agir en véritable représentant du pouvoir umayyade de Cordoue car, bien que parent des Banū Abī 'Abda, grande famille de dignitaires au service des Umayyades, il était également affilié aux Banū Jālid en conflit avec Sawwār b. Ḥamdūn al-Qaysī, autre rebelle de souche arabe<sup>33</sup>.

Cet ensemble de données suggère deux remarques mettant en valeur les obstacles rencontrés par le pouvoir cordouan. D'une part, sur le plan politique, l'autorité centrale ne paraît pas avoir trouvé les auxiliaires provinciaux aptes et déterminés à ordonner le calme et la paix dans leur zone. D'autre part, sur un plan administratif, l'intervention d'un *qā'id* chargé de diriger une *kūra* en révolte met en évidence l'absence

31. Voir les références dans la note 25.

32. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques*, pp. 85-86, chapitre "Le noyau dur du personnel politique: les *buyū'āt* d'origine 'arabo-orientale'/*mawlawā'*", I, n° 20.

33. *Al-Muqtabis*, III, pp. 55-58.



de clivage entre la fonction civile de *ʿāmil* et celle militaire du commandant d'armée. Il existe donc un décalage de taille entre les nécessités qu'imposait à l'État umayyade la soumission de l'ensemble des révoltés et le choix qu'il fit dans la nomination de certains *ʿummāl* condamnés à ne jouer qu'un rôle de représentation impuissante du pouvoir. Cette impossibilité de gouverner les provinces a mis à jour, d'un point de vue administratif, l'utilisation prépondérante de la force armée. Toutefois, une évolution se dessine au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle avec surtout une série de conquêtes qui mettront un sérieux coup d'arrêt à l'agitation et permettront le réel exercice de la charge de *ʿāmil*.

#### *L'ÉVOLUTION DU GOUVERNEMENT DE PROVINCE AU COURS DU CALIFAT*

Dès les années 307-313/920-925, alors que s'engage la phase de réalisation de l'unité territoriale, une modification se fait jour dans les tâches et les actions des *ʿummāl* de provinces. Les fameuses listes de gouverneurs laissées par Ibn Ḥayyān montrent, entre autres faits, qu'un intérêt grandissant pour les affaires de régions existe et que cet aspect de l'administration devient une véritable préoccupation<sup>34</sup>. En outre, il faut signaler que le gouvernement de provinces constitue un secteur à part entière dans les structures de l'État umayyade et il est désigné sous l'expression de *wilāyat al-aʿmāl al-sultāniyya* ou "administration des gouvernements de provinces"<sup>35</sup>.

En ce qui concerne les principales prérogatives qui incombaient aux gouverneurs, on constate une nette intégration de la charge de *ʿāmil* au sein des rouages de l'État. Certaines responsabilités des administrateurs de provinces s'affirmeront à l'occasion d'événements politiques et sociaux concrets. C'est tout d'abord à propos du maintien de l'ordre politique et de l'unité territoriale qu'apparaissent des informations précises au sujet de la charge de *ʿāmil*. On sait, d'après Ibn Ḥayyān, que ce ne sont plus les foyers de rébellion tel que Bobastro ou encore la dissidence religieuse d'Ibn Masarra qui réduiront les compétences des fonctionnaires des *kūra*-s à la seule activité militaire<sup>36</sup>. Dans ce sens, on constate que dans les renseignements relatifs aux expéditions militaires vers les zones frontalières d'al-Andalus, il est souvent fait état du rôle presque décisif joué par les *ʿummāl*. Ces derniers étaient effectivement sollicités par

34. *Al-Muqtabis*, V, pp. 97/84-85, 252-255/191-193, 284-285/214-215, 314-315/237-238, 330-332/249-250, 354-356/266-267, 376-378/282-283, 390-392/292-293, 416-417/312, 428-430/320-321, 448/336-337, 461-463/347-348, 470-472/353-355 et 486-490/366-368.

35. *Al-Muqtabis*, V, p.176/138.

36. J. Vallvé. "La rendición de Bobastro". *Mainake*, 2 (1980), pp. 218-230; V. Martínez Enamorado. "Algunas consideraciones espaciales y toponímicas sobre Bobastro". *Al-Qanṭara*, XVII/1 (1997), pp. 59-77; M. Cruz Hernández. "La persecución anti-masarrí durante el reinado de ʿAbd al-Raḥmān al-Nāṣir li-Dīn Allāh, según Ibn Ḥayyān". *Al-Qanṭara*, II (1981), pp.51-67.

le gouvernement central afin de procéder à la conscription des troupes de l'armée régulière, des contingents de mercenaires et des unités de soldats volontaires. A cet égard, arrêtons-nous sur les informations laissées par le *Calendrier de Cordoue* qui précisent notre connaissance du rôle du 'āmil. En effet, ce texte nous apprend qu'au mois de février, on expédiait des lettres-circulaires intimant l'ordre aux gouverneurs d'effectuer, selon des instructions précises, l'enrôlement pour les campagnes d'été (*al-ḥuṣūḍ li-l-ṣawā'if*)<sup>37</sup>. Ce fut d'ailleurs le cas lorsqu'on organisa la mobilisation générale de l'armée en vue d'une campagne vers la zone frontière centrale (*tagr al-ḡawf*) en 307/919. Au cours de cette relation, on constate que les 'ummāl étaient appelés à lever les troupes et même à commencer les opérations militaires dans la mesure où les préparatifs étaient avancés<sup>38</sup>.

Ces quelques remarques tendent à nous faire croire que les responsabilités du 'āmil étaient réduites à celles d'un assistant ou d'un auxiliaire attaché à l'organisation matérielle des campagnes militaires. On a insisté sur ce point dans la mesure où, bien que ce haut fonctionnaire était avant tout un garant de l'autorité umayyade en province, il intervient aussi comme collaborateur du qā'id et des autres cadres de l'armée<sup>39</sup>.

S'il est difficile, à la lumière de la documentation textuelle arabe, d'envisager avec précision les véritables fonctions du gouverneur jusqu'au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, on voit poindre de nouvelles données politico-administratives promptes à améliorer le rôle administratif du 'āmil. En effet, la situation politique s'étant pour ainsi dire "normalisée", nous assistons à un renforcement des structures de l'administration provinciale avec notamment des mouvements sensibles dans les nominations et les destitutions des 'ummāl des kūra-s. D'après Ibn Ḥayyān, on sait que plusieurs hauts fonctionnaires dirigèrent simultanément la même province. Ce fut particulièrement le cas de Muḥammad b. Badr b. Aḥmad et de 'Abd al-Wahhāb b. Muḥammad al-Uṣūnī qui furent chargés de la direction des affaires de la circonscription de Morón en 317/929-930<sup>40</sup>. Par ailleurs, Ḥusayn b. 'Īsā b. Aḥmad b. Muḥammad b. al-Gamr b. Yaḥyā b. 'Abd al-Gāfir b. Abī 'Abda et son frère Ḥasan administrèrent ensemble

37. *Le Calendrier de Cordoue de l'année 961*. Nouvelle éd. & trad. Ch. Pellat. Leyde, 1961, p. 49/48; P. Chalmeta. "Las campañas califales en al-Andalus". Dans A. Bazzana (Éd.). *Castrum 3. Guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Age*. Madrid-Rome, 1988, pp. 33-42, 36-37.

38. *Crónica Anónima*, pp. 60-61/131-132; *al-Muqtabis*, V, pp. 155-157/125-126; É. Lévi-Provençal. *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, p. 307, note 3.

39. M. Meouak. "Hiérarchie des fonctions militaires et corps d'armée en al-Andalus umayyade (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles): nomenclature et essai d'interprétation". *Al-Qanṭara*, XIV/2 (1993), pp. 361-392, 375-380.

40. *Crónica Anónima*, p. 83/157; *al-Muqtabis*, V, p. 253/192; É. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, II, pp. 23-24.

la région de Tudmīr en 321/933<sup>41</sup>. A première vue, ce phénomène signifierait le souhait du calife de renforcer la représentation souveraine en province car ces deux régions avaient été le théâtre de nombreuses révoltes durant l'émirat de 'Abd Allāh. Toutefois, nous y voyons plutôt le signe de la réorganisation politico-administrative déjà amorcée au début du règne de 'Abd al-Raḥmān III.

A la suite de ces nouvelles conditions de gouvernement, les 'ummāl furent de plus en plus conviés à informer la capitale de leurs activités. Cet aspect n'a pas échappé à la plume des écrivains d'al-Andalus qui ne manquèrent pas de relever les correspondances officielles et privées du souverain avec ses gouverneurs. Quelques exemples permettent de suivre précisément le développement des échanges de lettres et de rapports entre Cordoue et les capitales de *kūra*-s, notamment lorsque 'Abd al-Raḥmān III fit parvenir une circulaire aux 'ummāl les invitant à prendre des mesures en vue de la construction d'édifices publiques. Ainsi, Umayya b. Muḥammad b. Umayya b. 'Īsā b. Šuhayd, *mawlā* du calife et 'āmil de la zone d'Écija, reçut une note officielle le chargeant de diriger la construction d'une fontaine (*siqāya*) en muḥarram 318/II-III-930<sup>42</sup>. Il apparaît nettement dans cet exemple que le haut fonctionnaire remplit une mission d'administrateur civil; d'une part, en organisant la réalisation d'un ouvrage d'utilité publique et d'autre part, en ayant été investi directement par les services centraux de Cordoue.

Cette évolution des rapports entre l'autorité califale et les auxiliaires de provinces se renforça considérablement lorsqu'en 344/955, le premier calife umayyade de Cordoue décida de modifier la structure de certains services de l'État, dont l'un d'entre eux était exclusivement consacré aux 'ummāl. Le souverain créa une charge dont la mission consistait en l'examen des courriers provenant des diverses circonscriptions d'al-Andalus<sup>43</sup>. A ce sujet, nous savons que Ÿahwar b. 'Ubayd Allāh b. Muḥammad b. al-Gamr b. Yaḥyā b. 'Abd al-Gāfir b. Abī 'Abda fut le premier haut fonctionnaire nommé à la direction de ce bureau qui devait permettre de mieux juger les requêtes émises par les hauts fonctionnaires de provinces<sup>44</sup>.

41. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques*, pp. 91 & 95, chapitre "Le noyau dur du personnel politique: les *buyūʿā* d'origine 'arabo-orientale'/*mawlā*", I, n° 28 & 35.

42. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques*, p. 135, chapitre "Le noyau dur du personnel politique: les *buyūʿā* d'origine 'arabo-orientale'/*mawlā*", V, n° 10; J. A. Souto. "La práctica y la profesión del artista en el Islam: arquitectos y constructores en al-Andalus omeya". *Espacio, Tiempo y Forma. Historia del Arte*, VII/10 (1997), pp. 11-34, 22.

43. M. Meouak. "Notes historiques sur l'administration centrale, les charges et le recrutement des fonctionnaires dans l'Espagne musulmane (2<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles)". *Hespéris-Tamuda*, XXX/1 (1992), pp. 9-20, 10-12.

44. M. Meouak. *Pouvoir souverain, administration centrale et élites politiques*, pp. 95-96, chapitre "Le noyau dur du personnel politique. Les *buyūʿā* d'origine 'arabo-orientale'/*mawlā*", I, n° 36.

*CONCLUSION*

Si l'on entrevoit difficilement les véritables attributions du *'āmil* de l'installation du *bayt* umayyade à Cordoue jusqu'au milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, c'est probablement parce que la notion même de gouverneur de province n'est pas clairement définie au sein de la nomenclature des administrations. Il semble que les gouverneurs (*wulā'*/*'ummāl*) de la période antérieure au milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle étaient nommés selon des critères vagues et liés, selon toute probabilité, à leur appartenance à l'aristocratie andalousienne. Par la suite, et surtout au cours de l'émirat de 'Abd Allāh, les révoltes mirent en évidence la faiblesse des structures gouvernementales dans les provinces et cela, malgré la présence d'auxiliaires titulaires de la charge de *'āmil* et, en théorie seulement, conviés à représenter le pouvoir et le "prince" dans les régions. Mais peu après l'avènement de 'Abd al-Raḥmān III, on remarque une progression sensible dans la restauration de l'autorité centrale aux dépens de certaines régions, comme Tolède et Séville, encore dans la dissidence après 300/912. Par la nomination croissante de gouverneurs, nous pouvons penser que le premier calife umayyade de Cordoue consolidait les administrations de provinces tout en renforçant son pouvoir.